

PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

« PARCOURS COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Cadre général

La préparation aux concours externes au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, le cas échéant, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du Master 1 d'administration publique (**MAP**) figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription dans ce dernier diplôme est de droit pour les étudiants de ces parcours qui le souhaitent. Dans ce cas, tous les cours du MAP deviennent alors obligatoires pour eux, de sorte à pouvoir être évalués à chaque fin de semestre. En outre, ils devront s'acquitter des droits universitaires correspondant au MAP – sachant que les droits spécifiques de l'IPAG demeurent inchangés (450 €).

A noter que :

- **suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours** (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices) ;
- **le programme de la préparation aux concours externes est également adapté, le cas échéant en y ajoutant des modules des autres formations de l'IPAG, à la préparation aux concours internes ou aux troisièmes concours pour les personnes susceptibles de se rendre disponibles pendant le temps de la préparation.**

Responsable

Bruno Lebecq, Directeur territorial dans les Hauts-de-Seine (92), Professeur associé à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense (bruno.lebecq@sfr.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra*).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

Septembre à novembre (15 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs catégorie « A » et « B » de la fonction publique territoriale (attaché ; ingénieur ; rédacteur ; concours de la ville de Paris, technicien). Selon les années d'ouverture, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'attaché territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-attache
Concours de rédacteur territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-redacteur
Concours de rédacteur principal (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-redacteur-principal-de-2e-classe
Concours d'attaché d'administrations parisiennes	https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=610
Concours de secrétaire administratif (Ville de Paris)	https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=613
Concours d'ingénieur territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/actualite/20141021/session-2015-concours-externe-ingenieur-territorial-diplomes-equivalences
Concours de technicien territorial (CIG petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-technicien
Concours de technicien territorial principal (CIG petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-technicien

Partenariat

Le « Parcours Collectivités territoriales » comprend aussi, notamment pour la préparation au concours d'ingénieur territorial, un partenariat avec :

- le groupe CESI, école d'ingénieur qui comporte plusieurs centres régionaux dont un à Nanterre



Contenu

- Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (*dissertation/composition, questions à réponses courtes, note de synthèse, entretien avec le jury, élaboration du projet professionnel*).
- Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du Master 1 d'administration publique (MAP), permettant de réactualiser ses connaissances : *droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes*...
- Des enseignements adaptés** permettant soit de préparer les épreuves correspondant aux matières propres à certains concours (par ex. : *notes de synthèse spécifiques*).
- Les enseignements et galops préparant aux concours techniques et aux concours administratifs, en relation avec le CESI, font l'objet de **programmations spécifiques** sur la base d'un volume horaire et d'une démarche pédagogique commune.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 450 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté. A titre d'exemple, en 2015, le montant maximum d'une inscription à l'Université Paris Ovest s'élevait à **476,10 €**.

Total => 450 € + 476,10 € (en 2015) = 926,10 €

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP)	CM	TD
Droit administratif	36 h	
Questions européennes	24 h	
Finances publiques	36 h	
Economie générale	24 h	
Questions sociales	36 h	
Gestion des ressources humaines	24 h	
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaires	CM	TD
Droit constitutionnel	24 h	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP)	CM	TD
Politiques et gestion locales	24 h	
Droit des collectivités territoriales	24 h	
Anglais		24 h
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaire	CM	TD
Finances locales (cours mutualisé avec la LAP)	24 h	
TOTAL enseignements académiques	396 h	24 h

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

Semestre 1	CM	TD
Droit public		18 h
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		18 h
4 Galops d'essai <i>Composition de politiques locales</i>		32 h
Méthodologie de la note de synthèse et de la composition (parcours « Coll. Territ. »)		24 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Coll. Territ. »)		32 h
Semestre 2	CM	TD
Préparation du projet professionnel et simulations d'oraux (Conversation avec le jury)		36 h
4 Galops d'essai <i>Composition de politiques locales</i>		16 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Coll. Territ. »)		16 h
TOTAL enseignements méthodologiques		210 h
TOTAL (CM / TD)	396 h	234 h
TOTAL	630 h	

Année 2016-2017

Institut de préparation à l'administration générale

Retrait du dossier de candidature (téléchargement sur le site Internet de l'IPAG ou sur place) :
entre le 14 mars 2016 et le 22 août 2016

Dépôt du dossier de candidature (sur place ou par voie postale) : **à partir du 18 avril 2016**

Tenir compte également des dates des entretiens de motivation :

* **1^{ère} session : 29/6/2016 – 30/6/2016 – 01/7/2016**

* **2^{nde} session : 06/9/2016 – 07/9/2016**

Préparation intensive aux concours externes

- ☐ Préparation parcours « Etat »
- ☐ Préparation parcours « Social »
- ☐ Préparation parcours « Collectivités territoriales »
- ☐ Préparation parcours « Conservateur de bibliothèques »

Numéro étudiant(e) pour les candidat(e)s déjà inscrit(e)s à Paris Ovest Nanterre | | | | | | | | | |

NOM et Prénom (pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse) :

.....

Adresse :

Code Postal : | | | | | Ville :

E-mail :Tél. :

PHOTO

Etudiant(e) venant d'une autre université, laquelle :

N° I.N.E. (Identifiant National Etudiant)* | | | | | | | | | |

*Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française, ce N° doit être demandé dans cet établissement.
En tout état de cause, ce numéro se trouve sur le relevé de notes du baccalauréat.

Date et lieu de naissance : ... /... /.....à.....Département ou Pays :

Nationalité :

- Avez-vous déposé une candidature dans une autre formation ? ☐ OUI ☐ NON

Quelle formation (diplôme ou préparation à un concours ?) : Dans une autre université, si oui laquelle :

- Baccalauréat (ou équivalent, préciser) série :année d'obtention :

- Dernier diplôme obtenu : Etablissement :

- Demanderez-vous une bourse sur critères sociaux ? ☐ OUI ☐ NON

- Demanderez-vous une allocation pour la diversité ? ☐ OUI ☐ NON

- Quels concours envisagez-vous de passer pendant ou à l'issue de votre scolarité à l'IPAG ?

.....

.....

Date et signature du candidat :

Décision de la commission pédagogique

☐ Accord ☐ Refus, motif :

Date et signature du Président de la commission pédagogique :

LES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Détail des années d'études supérieures effectuées et résultats :

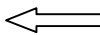
Années	Etablissement(s) fréquenté(s)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

Séjours d'études à l'étranger :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s) (pays, ville)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

--	--	--

COMPOSITION DU DOSSIER

- ☐  Case à cocher vous-même pour vous assurer que la pièce figure bien au dossier.
- ☐ un **curriculum vitae**
- ☐ une **lettre de motivation**
- ☐ photocopies des **diplômes universitaires** (licence, master) et **autres diplômes supérieurs** <traductions certifiées pour les diplômes en langue étrangère>.
- ☐ diplôme en **cours d'obtention** (session de juin ou de septembre), fournir les premiers éléments : bulletins de notes, cours suivis etc. Si le dossier est retenu par la commission, il le sera **sous réserve** de production du diplôme.
- ☐ 3 enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse et affranchies au tarif en vigueur
- ☐ 1 enveloppe 21 x 29,7 non cartonnée libellée à vos nom et adresse et affranchie à 1,90€ (*pour le retour de votre dossier en cas de non admission*).
- ☐ 1 photographie d'identité à agraffer en première page

IMPORTANT

Tous les dossiers sont à adresser à l'IPAG (**Pôle Universitaire Léonard de Vinci / IPAG / Aile Ouest, 6^{ème} étage, Bureau E 603 – 12, avenue Léonard de Vinci / 92400 Courbevoie**)

1^{ère} session :

Pour les dossiers reçus avant **le 20 juin 2016 dernier délai**, les entretiens de motivation se dérouleront les : **29/6/2016 – 30/6/2016 – 01/7/2016**

2^{nde} session :

Pour les dossiers reçus entre **le 21 juin et le 26 août 2016 dernier délai**, les entretiens de motivation se dérouleront les : **06/9/2016 – 07/9/2016**

Les candidatures font l'objet d'un pré-examen sur dossier, puis le cas échéant, d'un entretien individuel de motivation d'une quinzaine de minutes.

Se présenter au moins 1/4h avant l'épreuve avec la convocation et une pièce d'identité avec photos.

N.B. : la plus grande partie des candidatures est retenue en juin

Résultats classe prépa. 2014-2015 / concours externes 2015

Dossiers de candidature	Sélectionnés	Inscrits	Effectivement présents	Total admissibles (concours A et B)	Total admis (concours A et B)
331	125	105	75	93	64

Concours externes de catégorie A +

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
INGENIEUR TERRITORIAL	2		2			2
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	1		1			1
DIRECTEUR PJJ	2		1			1
D3S	3		2	1	1	3
EN3S	2		1			1
ADJOINT DE DIRECTION (Banque de France)	1					0
TOTAL Prépa.	11	0	6	1	1	8

Concours externes de catégorie A

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
IRA	23	2	12	4	3	15
INSPECTEUR DGCCRF	6	1	1	2	1	2
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	2		2			2
INSPECTEUR DES DOUANES	2			1	1	1
INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES	4		3	1		3
ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE	7		6			6
INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORTS	1		1			1
ATTACHE TERRITORIAL	14		10			10
REDACTEUR (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	63	3	38	8	5	43
Partenariat CPI de l'IRA de Lille	13		9			9

Concours externes de catégorie B

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
----------	-------------	-------------------	------------------------	----------------------------	------------	-------------

SECRETAIRE ADMINISTRATIF (interministériel)	10	1	7			7
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (Ville de Paris)	2		1			1
Contrôleur pénitentiaire	3	1	2			2
SECRETAIRE COMPTABLE (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	19	2	13			13